



**Union  
Départementale  
des Syndicats  
CGT de la Marne**

**15, bd de la Paix  
BP 11215  
51058 Reims cedex**

**Téléphone :**  
03.26.88.23.04

**Télécopie :**  
03.26.88.02.60

**Messagerie :**  
ud51@cgt.fr

**Site internet :**  
[www.udcgt51.fr](http://www.udcgt51.fr)



**Union Générale des  
Ingénieurs Cadres et  
Techniciens**

**Messagerie**  
ugict.cgt.51@wanadoo.fr



**Union Syndicale des  
Retraités**

**Messagerie**  
usr.cgt.51@wanadoo.fr



Reims, le 18 janvier 2022

## **Communiqué**

### **Actions dans le groupe Courlancy**

Le mépris et l'insulte à l'ordre du jour envers les personnels et les patients des établissements rémois du Groupe Courlancy. Comment est-il possible qu'un médecin s'en prenne à celles et ceux qui œuvrent au seul service des malades.

Oser s'exposer dans la presse régionale en usant des slogans haineux est indigne et ne relève pas d'un haut niveau l'auteur de ses propos.

Alors même que les salariés de la santé publique et privée revendiquent une véritable reconnaissance de leur fonction, leurs formations, leur dévouement quotidien auprès des gens hospitalisés par la maladie ou les accidents de la vie, demandent à ce que les recrutements de personnels de soins, administratifs et techniques se fassent pour répondre aux besoins des populations. Ils y en a qui préfèrent user de l'invective plutôt que de satisfaire les légitimes revendications des salariés.

La CGT Marnaise condamne les propos honteux de ce médecin, qui au passage est à nul douter un grand adepte des dépassements d'honoraires pour garnir son portefeuille au détriment de celles et ceux qui sont frappés par les aléas de la vie.

Les dirigeants de Courlancy préfèrent payer des dizaines de milliers d'euros aux huissiers pour « les réquisitions » plutôt qu'apporter des solutions pérennes aux personnels et aux usagers des cliniques.

La CGT apporte son soutien aux personnels en lutte et exige que les pouvoirs publics agissent réellement pour que les négociations apportent de réelles solutions et qu'elles ne soient pas éphémères.

Il en est de même pour la réouverture des lits fermés par décision des autorités sanitaires et politiques du fait des décisions de casse de la santé publique.

Donner les moyens aux hôpitaux est un vecteur de progrès social et humain et prendre soins des malades, c'est aussi prendre soins des professionnels.

C'est ce que porte la CGT.